BORDEAUX METROPOLE

CLOTURE DE LA CONCERTATION RELATIVE AU PROJET URBAIN

« MERIGNAC SOLEIL / CHEMIN-LONG »

Le Président de Bordeaux Métropole et Monsieur Le Maire de Mérignac informent le public que la date de clôture de la concertation préalable ouverte par délibération n°2015/0444 en date du 10 juillet 2015, relative aux études urbaines pré-opérationnelles du secteur de Chemin Long/Mérignac Soleil à Mérignac, est fixée au **vendredi 29 décembre 2017 à 12h**.

Le public peut consulter l'intégralité des documents relatifs à cette concertation, qui ont été versés au fur et à mesure de la procédure et inscrire ses observations jusqu'à cette date, sur le registre ouvert à cet effet, aux jours et heures d'ouverture au public, soit dans les locaux de Bordeaux Métropole - Bureau 646 - 4 rue Claude Bonnier 33 000 Bordeaux, soit en Mairie de Mérignac – 60 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33700 Mérignac, soit au Service Droits des Sols, dans les locaux du Pôle Territorial Ouest - Parc Sextan 6-8, Rue des Satellites 33 185 Le Haillan, ainsi qu'en accès continu sur le site Internet de la participation de Bordeaux Métropole : www.participation.bordeaux-metropole.fr

A l'issue, le Conseil métropolitain approuvera le bilan de cette concertation. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Le Président de Bordeaux Métropole

Alain Juppé